ANALYSE DES EXHIBITS.

Exhbits.	Date.		Sujet.
M4	21 oct.	'84	Lettre du secrétaire du ministère des Travaux Publics à Michael Starrs, lui demandant de passer au ministère au sujet du bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimée à la page 90 de la preuve.)
N4	29 sept.	'84	MÉMOIRE de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux-Publics sur les soumissions reçues pour l'achèvement du bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimé à la page 91 de la preuve.)
04	16 oct.	'84	Arrêté du Conseil (copie certifiée) accordant le contrat pour le bassin de radoub d'Esquimalt à Starrs et O'Hanly. (Imprimé à la page 91 de la preuve.)
P4	25 oet.	'84	Arrêté du Conseil (copie certifiée) permettant à Starrs et O'Hanly de retirer leur soumission pour l'achèvement du bassin de radoub à Esquimalt et accordant le contrat à Larkin, Connolly et Cie. (Imprimé à la page 92 de la preuve.)
Q4	22 sept.	'84	Lettre des soumissions reçues pour l'achèvement du bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimée à la page 93 de la preuve.)
R4.	3 fév.	'85	Arrêré du Conseil (copie certifiée) ordonnant que les radiers et chambres de caisson du bassin de radoub à Esquimalt ne soient pas construits et que le fond du bassin le soit.
	The The		(Imprimé à la page 94 de la preuve.)
S4	16 fév.	'85.	Lettre de l'honorable J. W. Trutch au ministre des Travaux Publics concernant les changements autorisés dans le bassin de radoub à Esquimalt et recommandant l'usage du granit au lieu de grès dans certaines parties des travaux. (Imprimée à la page 95 de la preuve.)
T4	21 fév.	'85	Rapport de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics sur la substitution du grès au granit pour le bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimé à la page 96 de la preuve.)
U4	21 janv.	'85	Memorandum de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics pour le ministre au sujet de la longueur additionnelle proposée pour le bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimé à la page 97 de la preuve.)
V4	16 avril	'85	Lettre de l'honorable J. W. Trutch à Sir Hector Langevin au sujet du transfert du matériel et de l'outillage de construction à Larkin, Connolly et Cie rapport avec le bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimée à la page 98 de la preuve.)
W4	16 avril	'85	Lettre de W. Bennett, ingénieur local, Esquimalt, à l'honorable J. W. Trutch, concernant le transfert du matériel et de l'outillage de construction à Larkin, Connolly et Cie en rapport avec le bassin de radoub à Esquimalt. (Imprimée à la page 99 de la preuve.)
X4	12 mai	'85	Lettre du secrétaire du ministère des Travaux Pxblics à l'honorable J. W. Trutch disant que les entrepreneurs du bassin de radoub à Esquimalt doivent prendre possession de tout l'outillage de construction et qu'il n'y a pas de déduction à faire sur la première estimation courante. (Imprimée à la page 99 de la preuve.)
Y4	10 mai	'90	Endos de lettre du secrétaire d'Etat des colonies concernant la contribution du gouvernement impérial concernant l'agrandissement du bassin de radoub à Esquimalt (lettre non incluse.) (Voir page 100 de la preuve.)
Z4	21 nov.	'89	Arrêté du Conseil (copie certifiée) autorisant la demande au gouvernement impérial d'une nouvelle contribution pour augmenter de 100 pieds la longueur du bassin de radoub à Esquimalt. (Voir page 102 de la preuve.
A5	6 juin	'83	ARTICLES D'ASSOCIATION entre P. Larkin, N. K. Connolly, O. E. Murphy et R. H. McGreevy, pour la construction du mur de traverse, havre de Québec. (Imprimés à la page 102 de la preuve.